

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le mardi 6 octobre 2015 à 19 h 30  
777, boul. Marcel-Laurin**

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur Alan DeSOUSA, Maire d'arrondissement  
Monsieur Maurice COHEN, Conseiller d'arrondissement  
Madame Michèle D. BIRON, Conseillère d'arrondissement  
Monsieur Francesco MIELE, Conseiller de ville

**ABSENCES :**

Monsieur Aref SALEM, Conseiller de ville

---

**CA15 08 0636**

Séance extraordinaire du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, convoquée selon la loi et tenue à la salle du Conseil située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le mardi 6 octobre 2015, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa  
Les conseillers de Ville : Aref Salem, absent  
Francesco Miele  
Le conseiller d'arrondissement : Maurice Cohen  
Michèle D. Biron

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de Me Isabelle Bastien, avocate, agissant à titre de secrétaire.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

---

**CA15 08 0637**

Soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 6 octobre 2015.

Proposé par le conseiller Francesco Miele;  
Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

**RÉSOLU L'UNANIMITÉ:**

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 6 octobre 2015.

À 19 h 30, la séance extraordinaire est ajournée en conformité avec l'article 326 de la Loi sur les cités et villes;

À 20h16, reprise de la séance extraordinaire du Conseil d'arrondissement du mardi 6 octobre 2015 ajournée à 19 h 30.

---

**CA15 08 0638A**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1152410004 relatif au budget de fonctionnement 2016 de l'arrondissement.

ATTENDU l'article 143.2 de la Charte de la Ville à l'effet que le conseil d'arrondissement dresse et transmet au Comité exécutif un budget;

ATTENDU que les transferts centraux nets se chiffrent à 59 985 700 \$ et un espace fiscal équivalent à 0,0486 \$ du 100 \$ d'évaluation, ce qui représente un revenu de taxation de 7 961 200 \$;

ATTENDU que l'arrondissement maintient en 2015 la taxe sur les services de 0,02 \$ du 100 \$ d'évaluation imposée en 2014, et ajoute 0,002 \$ du 100 \$ d'évaluation en 2015, soit un apport total de 3 406 000 \$, et une contribution de la réserve (surplus) de 238 400 \$;

ATTENDU que la cible de revenus de l'arrondissement pour 2016 est établie à 4 308 700 \$ et le budget de dépenses est de 76 608 300 \$, les transferts centraux nets sont de 59 985 700 \$;

ATTENDU que la séance extraordinaire pour l'adoption du budget de fonctionnement a été dûment convoquée le 23 septembre 2015 dans le journal Les Nouvelles Saint-Laurent;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

D'adopter le budget de fonctionnement 2016 de l'arrondissement et d'en approuver la transmission au Comité exécutif de la Ville de Montréal.

ADOPTÉ.

---

**CA15 08 0638B**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1153950015 relatif à l'adoption de l'organigramme et de la structure organisationnelle 2016 de l'arrondissement de Saint-Laurent

ATTENDU l'exercice budgétaire et de la planification de main-d'œuvre 2016;

ATTENDU les orientations de la direction générale de la Ville (Plan quinquennal de main-d'oeuvre (PQMO));

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter, tel que soumis, l'organigramme et la structure organisationnelle 2016 de l'arrondissement de Saint-Laurent

ADOPTÉ.

---

**CA15 08 0639**

**Période de questions du public**

Aucune question n'a été posée.

---

**CA15 08 0640**

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De lever la séance à 20h35.

---

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 3 novembre 2015.